

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 07 septembre 2021

Lieu et date : Restaurant Vecchia Napoli, le 07 septembre 2021

Personnes présentes : Marine Emch , Peter Kreuzer, Pierre Pillet, Marion Junger, Loïc Cancer, Esteban Arranda et David Torre

Diffusion : comité du Badminton Club de Staël

1) Pass Covid

Le comité a décidé de suivre les règles édictées par le conseil fédéral sans être plus stricte. Pour le moment, le club possède moins de 30 membres et nous ne demanderons pas le pass Covid pour accéder aux entraînements. Le club s'adaptera aux nouvelles règles le cas échéant.

2) La tenue des IC

Cette année, le club paie les tenues des joueurs pour les IC (environ 29.-/personne), le flochage est à la charge des joueurs (environ 15.-/joueur). Ces dispositions seront à rediscuter l'année prochaine (voir le point suivant).

3) Prévision du Budget 21-22

Pour le moment, le budget de cette année est déficitaire. Avec l'augmentation des heures de salles, nous espérons une augmentation du nombre de membres loisir. De plus, le CECG Mme de Staël pourrait verser une aide financière (les élèves de l'établissement ne paient pas pour jouer au club).

Si le budget devait rester déficitaire, la réserve de l'année dernière (environ 1300.-) devrait suffire pour couvrir les pertes.

Une réflexion sur le budget des prochaines années sera à faire en fin de saison.

David Torre